

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 02 mars 2023

<p>Membres :</p> <p>- afférents au Conseil : 15</p> <p>- en exercice : 14</p> <p>- présents : 12</p> <p>- votants : 12</p> <p>Convocation en date du : 25 février 2023</p> <p>Affichée le : 25 février 2023</p>	<p>Le deux mars deux Mil vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE.</p> <p>Présents : BABEL Anne, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne</p> <p>Absents excusés : BANCEL Béatrice, GAY Arlette</p> <p>Secrétaire de séance élu : BABEL Anne</p>
--	---

N° 2023D112	RENOVATION ET EXTENSION DE LA SALLE DE L'AMICALE LAIQUE : DEMANDE DE SUBVENTION FONDS VERTS
--------------------	--

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de rénovation et d'extension de la salle de l'Amicale laïque. Ce projet a pour objectif :

- de rénover le bâtiment actuel en rapport avec les usagers et leurs besoins.
- d'offrir une nouvelle image du bâtiment tout en conservant la structure et le volume de la salle existante et en créant une extension.
- de moderniser le bâtiment dans le respect des performances énergétiques et des normes d'accessibilité aux personnes handicapées en vigueur.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une subvention auprès de l'État au titre de fonds verts, selon le plan de financement suivant :

Plan de financement – Rénovation et extension de la salle de l'Amicale laïque				
DEPENSES HT		RECETTES HT (prévisionnelles)		
Travaux rénovation – extension	841.000 €	Subvention demandée à la Région Auvergne-Rhône-Alpes	150.000 €	15 %
Honoraires Maîtrise d'œuvre	87.000 €	Subvention demandée au Département de la Loire	241.500 €	25 %
Mobilier, matériel cuisine et salle	28.000 €	Subvention Etat (DSIL)	131.872 €	13 %
Bureau de contrôle	10.000 €	Subvention Etat (Fonds verts)	121.728 €	12 %
		Reste à charge de la commune	320.900 €	35 %
TOTAL	966.000 €	TOTAL	966.000 €	100 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ADOpte le plan de financement ci-dessus,

Autorise M. le Maire à solliciter des subventions auprès de l'Etat

Autorise M. le Maire à signer tout acte et document en conséquence,

DIT que la dépense est inscrite au Budget Primitif 2023, en section d'investissement.

La Secrétaire de Séance
 Anne BABEL



ROZIER EN DONZY, le 16/03/2023

Signé : le Maire, Didier BERNE

